



Paris, le 19 mars 2020

Monsieur Christophe CASTANER

Ministre de l'Intérieur

Place Beauvau

75800 PARIS Cedex 08

Monsieur le Ministre,

Notre pays traverse actuellement la crise sanitaire la plus grave jamais connue.

Nombre de nos concitoyens sont infectés par le Covid-19, et nous déplorons déjà de nombreux décès. Certains de nos collègues sont déjà contaminés, et nous craignons légitimement que cela augmente lors des prochains jours.

Toutes les prévisions et avis de spécialistes laissent à penser que nous ne sommes qu'au début de ce fléau et que cette crise ne peut que s'amplifier au cours des semaines à venir.

Nous prenons acte des mesures gouvernementales mises en place pour limiter l'impact et le développement de ce fléau, notamment par le confinement et des mesures barrières. Il nous semble cependant que les femmes et les hommes placés sous votre autorité, et votre responsabilité, sont éloignés de vos préoccupations.

Si nous comprenons que les personnels soignants, placés en première ligne au contact direct des malades, doivent être équipés en priorité des moyens de protection, les personnels de votre ministère sont tout autant exposés et font désormais partie de la chaîne sanitaire mise en place.

Comment imaginer, lors d'un simple contrôle d'une attestation de déplacement dérogatoire, que les policiers ne courent aucun risque ?

Ces deux derniers jours, plusieurs interventions de police, rendues très difficiles par le comportement de contrevenants, ont obligé les policiers à faire usage des contraintes et de la force.

Et là encore, alors que de nombreux spécialistes précisent dans tous les médias que le port du masque est nécessaire, vous persistez à dire que « les policiers ne sont pas en risque » !

Monsieur le Ministre, non seulement ils sont en risque, mais ils sont aussi potentiellement vecteurs de propagation de ce virus, à l'endroit de la population contrôlée, de leurs collègues, de leurs proches, de leurs familles.

Ce danger que vous leur faites courir ne peut pas être entendu, encore moins compris, par les personnels que nous représentons. Souhaitez-vous prendre le risque de mettre de nombreux services de police hors d'état de fonctionnement comme cela a été le cas pour le commissariat de Sanary-Sur-Mer ?

Que ferez-vous lorsque de nombreux services seront fermés, que la police ne pourra plus répondre présente faute d'effectifs à cause des personnels malades et infectés ?

Il en va de votre responsabilité.

C'est pourquoi, Monsieur le Ministre, afin de préserver l'intégrité physique des policiers et des personnels administratifs, techniques et scientifiques, et afin de conserver une évidente capacité opérationnelle, nous vous demandons solennellement de donner les instructions nécessaires pour autoriser le port des masques aux policiers engagés dans cette « guerre », et équiper l'ensemble des services des moyens de protection indispensables.

De plus, il est primordial que les policiers puissent être les seuls décisionnaires du port des masques, en fonction de leurs missions, en leur faisant confiance, et en faisant appel à leur sens des responsabilités.

Et au-delà de leur santé, de celle de leurs collègues et de leurs familles, il en va de la sécurité de tous nos concitoyens.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

Yves Lefebvre



Fabien Vanhemelryck



Philippe Capon



Christophe ROUGET



Patrice Ribeiro



David Le Bars



Olivier Boisteaux

